

L'entrée du breton à l'école publique : le projet d'ouverture d'une classe bilingue à Saint-Rivoal se précise

Le télégramme du 18/01/1983

Annaig Quéré
Parent d'élèves

Le projet d'ouverture d'une classe bilingue (français-breton) dès la prochaine rentrée scolaire à l'école publique de Saint-Rivoal se précise.

Ces dernières semaines il a fait l'objet d'études et a donné lieu à divers échanges d'idées qui ont abouti à l'élaboration d'un dossier dont le contenu a été rendu public lors d'une réunion organisée samedi après-midi en présence de Mme Hervio, directrice l'école; M. Morisset, inspecteur de l'Education nationale; M. Ansquer, conseiller pédagogique pour la langue bretonne dans le Finitère; M. Philippot, conseiller général du canton de Pleyben; M. Guillou, maire de Saint-Rivoal; M. Gestain, directeur du Parc régional naturel d'Armorique...

Pour l'instant, les choses semblent évoluer de façon favorable.

Le projet a, en effet, reçu d'ores et déjà l'approbation du conseil municipal de Saint-Rivoal, celle de l'institutrice et celle des parents d'élèves.

Une entrée progressive dans le bilinguisme

L'entrée dans le bilinguisme devrait se faire de façon progressive et en plusieurs étapes, l'année scolaire 83-84 en constituant la première.

Douze élèves au minimum devraient fréquenter l'an prochain l'école de Saint-Rivoal, laquelle ne comprend qu'une seule classe. En raison des différences d'âges, il est apparu nécessaire de mettre en place deux plans de travail.

Les plus jeunes élèves (ceux de la section maternelle) se familiari-



Lili Guillou
Maire de St-Rivoal

M. Philippot
Conseiller général

M. Ansquer
Conseiller pédagogique

M. Morisset
Inspecteur
Education nationale

Josette Hervio-Guéguen
Directrice de l'école

Les participants réunis à l'école de St-Rivoal.

seront avec la langue bretonne par le biais d'échanges aussi nombreux que possible avec une animatrice bilingue. Quant aux plus âgés, ils recevront un enseignement en breton au rythme de cinq heures par semaine (une heure d'étude des structures de la langue bretonne par Mme Hervio, une heure de musique et de chant en breton par M. Gouez, deux heures d'éveil à la biologie par Mme Hervio et une heure d'éveil à l'histoire par Mme Quéré).

Il convient d'ajouter à cet emploi du temps une heure d'expression orale en breton pour tous les élèves de la classe.

A la recherche de subventions

Pour la réalisation de ces objectifs, il est nécessaire de doter l'établissement d'équipements divers nouveaux, au moins à temps partiel une animatrice bilingue.

L'Association des parents d'élèves s'est déclarée prête pour sa part à assurer l'achat et l'installation des équipements jugés nécessaires mais la rémunération de l'animatrice pose problème.

Aucune source de financement n'a en effet été trouvée pour le moment.

Compte tenu de l'originalité du

projet qui apparaît pour le moment comme le plus avancé dans notre département, une aide financière sera demandée à divers organismes et notamment au Conseil général et au Parc d'Armorique.

D'autre part, la création d'une association départementale pour la promotion de la langue bretonne à l'école publique a été décidée.

Une réunion se tiendra à ce sujet le 12 février, à 14 h 30, à l'école de Saint-Rivoal. Toutes les personnes intéressées par l'ouverture de classes bilingues y sont cordialement invitées.